PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois.	1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER........	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An.	6 Mois.	4 mois.	3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER........	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 JUILLET 1896. — Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux: 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, Second Class Matter.

☞ POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

Ouverture de la Convention de Chicago.

Rien de curieux à parcourir comme les journaux du Nord et du Sud, de l'Ouest et de l'Est, depuis deux ou trois jours.

Il semble que toutes les relations extérieures soient suspendues, et que l'on ne reçoive plus de nouvelles d'Europe. Toutes les colonnes disponibles des gazettes sont consacrées aux dépêches venant de Chicago, et toutes les curiosités sont concentrées sur ces dépêches.

Rien de tout cela ne nous étonne. La situation est grave, en effet, plus grave même qu'on ne le pense. Il s'agit simplement de bouleverser le système financier et monétaire de l'Union, et cela, sans consulter les autres nations avec lesquelles nous sommes en relations constantes d'affaires commerciales.

Que peut-il résulter de ce mouvement, aussi puissant qu'aveugle qui entraine le pays vers l'inconnu? Dieu seul le sait. Mais les Conventions sont comme les morts; elles vont vite. En vingt-quatre heures, il s'y fait bien des choses; il s'y accomplit parfois des révolutions qui ont de terribles conséquences. D'ici à demain, peut-être, recevrons-nous des nouvelles bien inquiétantes.

Nous ne désespérons pas, cependant. Inutile de se le dissimuler, les argentistes ont la majorité à la convention de Chicago. Certains d'entr'eux affirment qu'elle peut dépasser les deux tiers au moment solennel, c'est-à-dire qu'elle peut grouper ensemble au moins 620, c'est-à-dire les deux tiers de la convention, majorité consacrée par les précédents. Il est vrai que les partisans de la frappe libre sont bien divisés; qu'ils ne savent guère sur qui porter leurs voix, soit pour la présidence de l'Union, soit pour celle de l'assemblée actuelle.

Les anxiétés sont grandes parmi nous, comme partout ailleurs; mais elles ne dureront pas longtemps. A l'heure où paraitront ces lignes, les destinées du pays seront peut-être fixées. Dieu veuille que ce soit pour son bien!

Ces lignes étaient écrites quand nous est parvenue la nouvelle de l'élection du sénateur Daniel, de la Virginie, à une forte majorité 556 voix, contre 349 données au sénateur Hill. Les argentistes sont évidemment les maitres de la place. Qui vont-ils nommer? Quelle plateforme vont-ils rédiger? Toute la question est là.

Nouvelles de l'Opéra français de la rue Bourbon.

L'*Abeille* vient de recevoir de M. Charley, le nouveau directeur de l'Opéra de la rue Bourbon, la lettre suivante qu'elle s'empresse de communiquer au public. On y verra que l'entreprise est en bonnes mains et que, sous peu, nous aurons d'excellentes nouvelles à donner à nos lecteurs.

Nous souhaitons au nouveau directeur tout le succès possible. N'y sommes-nous pas tous intéressés, au point de vue des affaires, autant qu'au point de vue de l'art?

Paris, le 26 juin, 896.

Cher Monsieur,

Depuis mon retour de la Nouvelle-Orléans, je n'ai pu, à mon grand regret, vous donner de mes nouvelles, ayant dû faire plusieurs voyages pour la formation de ma troupe. Je rentre seulement à Paris, et je m'empresse de vous informer que tout va au gré de mes désirs et que, sous peu, je vous ferai parvenir les noms des principaux artistes avec lesquels j'ai déjà contracté des engagements et de ceux avec qui je suis sur le point de terminer.

J'ose croire que j'ai eu la main heureuse; je n'ai rien négligé pour m'entourer d'artistes de talent, ayant fait leurs preuves et vraiment dignes de figurer sur la scène de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans.

Je profite de cette lettre pour vous remercier de votre bienveillant accueil et vous dire combien j'ai été touché des nombreuses marques de sympathie qui m'ont été prodiguées durant mon court séjour à la Nouvelle-Orléans. Soyez certain que je ferai plus que le possible, pour vous en témoigner ma reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

B. CHARLEY,
Directeur de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans.

LE MARQUIS DE MORÈS

D'un correspondant:

Tunis, 23 juin. — Ali-Ben-Zmerli, survivant de la mission Morès, est arrivé à Tunis hier soir. Il est gardé à vue placé par les soins des autorités dans un local spécial et privé de toutes communications avec l'extérieur.

Aujourd'hui le commandant chargé de l'enquête a envoyé chercher le frère d'Abdelack, l'interprète, puis un nommé Boubacker, neveu d'El-Hadj-Ali, et les a mis successivement en présence de Zmerli. Il n'a pas perdu de vue un seul instant les indigènes et aucun détail de leurs entrevues ne lui a échappé.

Elles ont donné lieu à des scènes poignantes après lesquelles le commandant est porté à considérer comme sincère le récit de Zmerli.

Zmerli est un homme d'une trentaine d'années, de couleur foncée, du type maure, mais non nègre; son allure et son regard sont francs. Il dépose sans embarras.

Jusqu'à présent, aucune contradiction n'a été révélée dans son récit qui, à part quelques questions de détail peu importantes, ne diffère pas de celui qui a été fait.

Zmerli est clair sur tous les points, sauf peut-être sur sa propre conduite pendant le combat, mais son trouble peut s'expliquer par la crainte qu'il devait lui-même ressentir.

Zmerli dit que les deux serviteurs algériens du marquis de Morès furent tués sans coup férir.

Le marquis de Morès combattit durant une heure avec l'interprète Abdelack. Ils étaient tous les deux appuyés à un buisson.

Quant à El-Hadt-Ali, le vieillard ghadamésien, il avait, selon la coutume de ses compatriotes, refusé des armes et il fut tué debout contre le buisson, sans s'être défendu.

Zmerli ajoute que toutes les caisses du convoi furent défoncées sur le lieu du combat. Les Touareg emportèrent tout ce qui avait une valeur à leurs yeux et éparpillèrent sur le champ de bataille les papiers, les instruments et les livres. Ces objets seront sûrement retrouvés.

MADAGASCAR.

Les fâcheuses nouvelles qui arrivent de Madagascar sont l'indice d'une situation grave.

Ce n'est pas, semble-t-il, à des fahavalos, à ces bandes pillardes qui s'organisent chaque année pendant la saison sèche, dans les territoires occupés par les tribus nomades des pays bares et sakalaves, pour razzier les femmes, les enfants et les bestiaux des villages de la frontière de l'Imérina ou du pays betsileo, qu'il faut attribuer l'assassinat de messieurs Saronyan, Régal et Colin-Méry; ces bandits paraissent au contraire se recruter dans l'Imérina même, c'est-à-dire dans des pays aveuglément soumis, de tout temps, aux descendants d'Andrianampoinimérina.

D'après une dépêche, ces malheureux ont été massacrés aux environs de Mantasoa! ils étudiaient, dit-on, le prolongement vers Mahanoro de la route ébauchée par Laborde entre Tananarive et Mantasoa, et c'est dans la forêt d'Andrangolaoka, dans cette vallée de Lohasara dont un illustre voyageur avait fait une merveilleuse oasis, qu'ils ont trouvé la mort.

Nous ne pouvons croire que ce crime n'ait été commis par les indigènes; ils aimaient et respectaient le nom français en mémoire de leur bienfaiteur, du *Vazahabé*, qui a voulu que ses restes reposent au milieu d'eux; c'est aux soldats, aux fuyards de Farafate qu'il paraît plus naturel de l'attribuer.

Il en est de même pour le P. Berthieu, enlevé de sa mission d'Ambatomainty et dont la dépêche officielle fait prévoir la fin tragique. Les rebelles ont occupé de nouveau les sources du Betsiboka d'où les avait chassés le colonel Combes.

Conformément aux dispositions prises lors de la guerre de Crimée d'abord, puis pendant la guerre de 1870-71, et enfin pendant l'expédition du Tonkin en 1885, le ministre de la guerre a fait signer par le président de la République une décision portant concession à tous les hommes de troupe du corps expéditionnaire de Madagascar, maintenus sous les drapeaux après l'époque de la libération, d'une indemnité égale à la haute-paye d'ancienneté. Cette indemnité sera due pour toutes les journées, y compris celles passées en mer ou à l'hôpital, écoulées depuis le jour où ils auraient dû être libérés jusqu'à la date de renvoi définitif dans leurs foyers.

Sont exceptés de cette mesure les tirailleurs indigènes qui se trouvent dans le même cas et qui touchent déjà pour ce motif une indemnité mensuelle de 9 fr. 83.

JAPON.

La catastrophe qui vient de se produire au Japon et pour laquelle le gouvernement français a fait adresser ses condoléances au mikado est plus terrible encore qu'on ne se l'imaginait.

On annonçait 10,000 morts; les plus récentes dépêches de Yokohama en accusent 27,000; il y aurait, en plus, 8,000 blessés environ.

La vague de marée, résultat d'un tremblement de terre, qui produisit ce désastre, est probablement la plus énorme que l'on ait observée depuis celle à laquelle donna lieu, en 1883, l'explosion du Krakatoa, dans le détroit de la Sonde, entre Java et Sumatra: cette vague-là fit le tour du monde et l'on en constata l'effet au marégraphe du Havre. Les victimes de l'explosion du Krakatoa furent au nombre de 30 à 40,000.

DEPECHES
Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGERES.

La course entre Yale et Leander.

Presse Associée.

Henley-sur-Tamise, 7 juillet—

Il est vrai que l'équipe de Yale a été défaite aujourd'hui dans la troisième course de la grande épreuve de la Coupe par l'équipe anglaise de Leander, mais cette défaite n'est pas une disgrâce. Leander a gagné de trois quarts de longueurs en 7 minutes 14 secondes. Le record de la course est de 6 minutes 56 secondes. Avant la course, Bob Cook a dit qu'il n'y avait pas le moindre avantage pour aucune des équipes concurrentes, et que, dans son opinion, Leander gagnerait d'une longueur ou d'une longueur et demie.

Le temps était clair et chaud. Il n'y avait pas la moindre trace de brise à midi.

James R. Roosevelt, secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis, assistait à la course, mais l'ambassadeur Bayard avait été retenu par l'arrivée en Angleterre de l'ancienne et honorable compagnie d'artillerie du Massachusetts.

Dès les premières heures les rives étaient garnies d'une foule nombreuse.

Il y avait de nombreux bateaux américains portant le drapeau étoilé et la bannière de Yale. On remarquait le yacht de M. William Waldorf Astor avec son drapeau jaune et noir portant un aigle avec la devise: *Ad astra*. Ce bateau attirait beaucoup l'attention.

Presque tous les Américains avaient tenu pliés leurs drapeaux en attendant l'excitation de la course.

Immédiatement après le départ les drapeaux étoilés et les couleurs de Yale flottèrent de tous côtés, et des acclamations encourageantes se mêlèrent les efforts de l'équipe américaine.

Dans la première course de la Coupe l'équipe de First Trinity a battu l'équipe du London Rowing Club d'une demie longueur.

La course a duré 7 minutes 20 et les concurrents étaient très fatigués à l'arrivée.

Dans la deuxième course, New College vint facilement à bout de Trinity Hall et gagna d'une longueur trois quarts, en 7 minutes 19. A aucun moment l'équipe de Trinity Hall n'a été dangereuse pour son adversaire.

Après la victoire décisive de New College tout l'intérêt se concentra sur la troisième course entre Yale et Leander. L'épreuve eut le résultat que nous indiquons plus haut.

Yale et Leander.
Victoire de cette dernière équipe.

Presse Associée.

Henley-sur-Tamise, 7 juillet—A une heure 33, quand le départ fut donné, les équipes de Yale et Leander lancèrent leur bateau ensemble.

Contrairement à ce qu'on attendait les américains se montrèrent également prompts au départ.

A l'extrémité de l'île, Leander avait une légère avance et tenait bon; ses hommes ramaient avec un ensemble parfait et avec une grande force. Quand les deux bateaux apparurent près du point final de la course des applaudissements formidables éclatèrent.

L'excitation devint une tempête d'acclamations des Américains en faveur de Yale et des Anglais en faveur de l'équipe de Leander.

Les partisans de Yale installés dans la grande tribune étaient très démonstratifs; les Anglais ne l'étaient pas moins, surtout quand il devint évident que Leander sortait victorieuse de la lutte.

Une barque à la côte.

Presse Associée.

Vancouver, Colombie britannique, 17 juillet—La barque Melrose, allant de Santa Rosa à Vancouver, est à la côte dans le détroit de Sooke, et sera probablement perdue totalement. L'équipage est sauvé. Le détroit de Sooke est près de l'entrée du port de Vancouver. La Melrose est un vieux navire de 914 tonneaux. Elle a été construite à Boston en 1868.

NOUVELLES
—DE LA—
CAPITALE DE L'ETAT.

LEGISLATURE.

Sénat.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton Rouge, 7 juillet—Le Sénat est appelé à l'ordre à midi—23 membres présents.

Le bill amendé du Sénat, relatif à l'augmentation des salaires des sténographes dans la cour criminelle de district, est adopté ainsi que les amendements au bill 99 du Sénat (bill Sims).

Le gouverneur annonce qu'il a signé le bill de la charte de la ville.

Sont adoptés le bill 100, Fenner, amendant les statuts révisés.

Le bill 107 sur les jugements des cours d'appel.

Le bill 107, Trichel, relatif au Soldiers Home.

Le bill 125, Cage, pour le drainage de la Nouvelle-Orléans.

RAPPORTS FAVORABLES DES COMITÉS.

Par le comité judiciaire sur le bill 288, Chaffe, taxant les honoraires de l'avocat de District de la Nouvelle Orléans.

Sur le bill 239 sur la suspension des avocats.

Par le comité d'agriculture, sur la résolution conjointe requérant une commission d'enquête sur la propagation des huitres.

Sur le bill 323, Loveless, amendant la loi 570 de 1876.

Sur le bill 328, Chaffe, réglant les honoraires de l'avocat de District de la Paroisse d'Orléans—en 3e lecture.

Sur le bill 239, Chaffe, sur la suspension des avocats—en 3e lecture.

Sur le bill 293, Henry, autorisant le bureau de liquidation à employer le surplus du fonds général à retirer les bons valides et les warrants—en 3e lecture.

Sur le bill 323, Loveless, amendant la loi 57 de 1870. En troisième lecture.

Sur le bill 91, Sholars, avec amendement de la Chambre. Adopté.

Sur le bill 93, Sims, pour la protection des fermiers des bacs publics, avec amendements.

Sur la résolution 17, Leblanc, sur l'allocation de $20,000, en vue d'enlever les obstructions à la navigation du bayou Vermillion adopté.

Sur le bill 108, Gibert, créant une nouvelle justice de paix dans le 7me ward de la paroisse Franklin—En 3me lecture.

Sur le bill 219, Claiborne, sur les jugements en divorce—En 3me lecture.

Sur le bill 301, Claiborne, relatif aux notaires de la paroisse d'Orléans—En 3me lecture.

Sur le bill 303 (Buford) sur la division des paroisses en districts de drainage—en troisième lecture.

Sur le bill 317 (Adolph) relatif aux pavages—en troisième lecture.

Sur le bill 324 (Wade) relatif aux instituts des professeurs d'Etat et de paroisse—en troisième lecture.

Bills adoptés définitivement.

Le No 166, Zengel, autorisant les mineurs à souscrire et à transférer des actions dans les associations de Homestead et de Prêt—22 voix contre 0.

Le No 186, Murphy, sur l'exercice de la médecine—22 voix contre 0.

Le No 200, Lafargue, sur la publication des rapports de la Cour Suprême—26 voix contre 0.

Le No 209, Lyons, sur la fixation d'une mesure pour le sciage des bois de flottaison ne passe pas; mais M. Ryan demandera la reconsidération du vote, demain.

Le bill 213, Dymond, pour protéger l'industrie des huitres, 22 voix contre 0.

La séance est suspendue. Elle reprend à 4 1/2 heures.

Le No 216 (Sandlin) sur la création d'une nouvelle justice de paix dans la paroisse Webster—24 voix contre 0.

Le No 217 (Wade) relatif aux écoles publiques—24 voix.

Le No 222 (Trezevant) amendant la section 2504 des statuts révisés—24 voix.

Le No 227 (Dymond) réglementant la propriété pendant le divorce.

Après une longue discussion le bill est rejeté.

Le No 236, Arial, amendant la section 6 de la loi 145 de 1876—26 voix contre 1.

Le No 240, Berthelot, amendant la loi 138 de 1894.

Le No 175, relatif à la sodomie—27 voix contre 2.

Le No 261, Wyley, amendant la loi 47 de 1824—26 voix.

Le No 269, Woten, faisant du 6 avril un jour férié (anniversaire de Lee).—23 voix contre 2.

Le No 280, Scott, prohibant la vente des liqueurs dans les alentours de l'école supérieure de Logansport.—25 voix contre 1.

Le 298, Wade, relatif à la nomination d'un gardien du pénitencier.—21 voix contre 5.

Le No 300, Skeley, amendant la section 120 de la loi 144 de 1888—25 voix.

Le No 316, O'Neill, autorisant l'émission de bons par la ville de Franklin pour établir des water works et l'éclairage à l'électricité—26 voix.

M. Sirjacques fait suspendre les règlements pour faire passer le bill 314 ayant pour but de protéger les propriétaires de bouteilles ou flacons d'eaux minérales.

Le sénat entre en séance exécutive.

Voir la suite à la 2me page.

Chambre.

A 11 heures la chambre est appelée à l'ordre. 78 membres présents.

Le comité des affaires paroissiales fait un rapport favorable sur les bills 161 et 168 du sénat.

La chambre décide qu'elle reprendra en considération les bills du sénat 91 et 93 qui n'ont pu être adoptés hier.

Le comité d'enseignement fait un rapport favorable sur le bill 94 du Sénat, créant une école d'industrie et de métiers manuels à l'usage des enfants de couleur.

Le comité de santé et de quarantaine fait un rapport sur le bill réglementant l'exercice de la médecine, créant des bureaux d'examinateurs médicaux et réglementant les embaumements.

La résolution conjointe No 19, présentée par M. Michel, autorisant la vente des anciennes machines du pénitencier est adoptée par la Chambre.

Le Dr Trezevant présente une résolution tendant à remercier l'Etat du Tennessee de son invitation faite à la Louisiane de prendre part à l'Exposition Centenaire de cet Etat en 1897.—Adoptée.

Le bill du revenu avec l'amendement Trezevant frappant d'une licence les Pools Rooms est adopté. A une majorité de 57 voix contre 22.

C'est un des bills qui ont provoqué les plus vives discussions. Voici quelles sont les licences des Pool Rooms:

Pour $20,000, $2,000; pour $15,000, $1,500: pour $10,000, $1,200; pour moins de $10,000, $1,000.

Voici le détail du vote sur les amendements:

Pour—Ables, Arial, Bennett, Boggs, Bolls, Breithaupt, Brewster, Chaffe, Claiborne, Clayton, Congot, Croom, Donaby, Dudenhefer, Duggan, Garvey, Gilbert, Clandot, Herbert, Hudson, Hyams, James, Kell, Loveless, Lyons, McIntosh, McLellan, Mestier, Mitchell, Morey, Nelson, Newton, O'Niel, Odom, Perkins, Porter d'Ouest Féliciana, Porter, d'Est Féliciana, Richardson, Sandlin, Settoon, Scott, Sharp, Simon, Skelly, Stewart, Todd, Trézevant, Truman, Ventress, Wade, Ware, Wilkinson, Williams, Wooten, Young, Zengle. Total, 57.

Contre—Adolph, Alleyn, Armstrong, Bourgeois, Brown, Buford, Bullard, Caldwell, Casacalvo, Delaune, Fauria, Henry, d'Orléans, Kleinpeter, Lange, Le Blanc, Meadows, Mounot, Parker Scranton, Soriat, Wagnespack. Total 22.

M. Chaffe n'a voté pour les amendements, que parce que l'on n'a pas voulu abolir les "Poolrooms".

Il en est de même des amendements au bill 92 concernant aussi le revenu.

Tout le bill avec ses amendements est alors adopté à une majorité de 76 voix contre 3.

Les Nos 91 et 93 du Sénat, présentés par M. Sims, sont également adoptés définitivement.

Un message du maire annonce qu'il a signé les bills 154, amendant l'article 1184 des Statuts Revisés; le 257, c'est-à-dire le bill de la Convention constitutionnelle; la résolution concurrente 12, autorisant le gouverneur à vendre certaines propriétés de l'Etat situées à Baton Rouge; le 13 relatif aux réparations des bâtisses du capitole; le 14 qui ordonne l'inspection du canal Baptiste Collet par les ingénieurs d'Etat.

Le No 91, Sholars, en vue de poursuivre les transactions commerciales malhonnêtes, est adopté à 70 voix de majorité contre 2.

Le No 93, Sims, pour protéger les propriétaires de bacs et de ferrys.—Adopté par 60 voix contre 24

Le bill 5, Dénéchand, en vue d'établir un bataillon naval attaché à la Garde Nationale de l'État.—64 voix contre 10.

Le bill 23, Cage, créant un bureau de police à la Nouvelle Orléans et augmentant ses pouvoirs actuels—77 voix contre 1.

Le bill 24, Dawkins, en vue de l'interdiction des condamnés au pénitencier, frappés d'insanité—70 voix.

Le bill 25, Lowry, autorisant les juges de paix à employer les shérifs et leurs députés—70 voix contre 1.

Le bill 43, Martin, accordant des droits et des immunités aux villes de moins de 50,000 habitants—76 voix.

Le bill 5, Howell, amendant les sections 3765, 3766, 3767 des Statuts Revisés de l'Etat, relatifs à l'enregistrement des bons du Trésorier d'Etat—74 voix contre 2.

Le bill 54, Barrett, amendant les Statuts Revisés de 1870 sur les chemins et voies publiques.

Lois nouvelles.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton Rouge, 7 juillet—Le gouverneur a signé le bill 1, Sénat, de M. Fenner, incorporant la Nouvelle-Orléans, etc., (la charte de ville).

Le bill 257, chambre, de M. Trezevant, appelant le peuple à se prononcer sur la convocation d'une convention pour amender la constitution (la convention constitutionnelle).

Le bill 154, Simon, amendant l'article 1184 des statuts révisés de 1870.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton Rouge, 7 juillet.

Le gouverneur a signé le bill de la charte de ville qui devient ainsi loi de l'Etat.

Autour du Capitole.

Dépêches spéciales à l'Abeille.

Baton Rouge, 7 juillet.

On s'attendait à ce que le gouverneur envoyât au Sénat la liste de ses nominations. Cette liste n'est point venue. On ne sait pas bien nettement la cause de cet ajournement. On dit que M. Foster voulait s'entendre avec quelques uns des intéressés et qu'ils n'ont pas fait acte de présence.

Il y a, ce soir, conférence entre tous les hauts fonctionnaires de l'Etat—le gouverneur, le lieutenant-gouverneur, MM. Heard, Fournet, Cunningham et Kruttschnitt. En attendant, les postulants aux places disponibles sont dans le plus terrible perplexité. Espérons que le gouverneur aura pitié d'eux et mettra vite un terme à leurs transes.

Le collecteur de taxes Walshe est paraît-il, bien soutenu. M. Buck a fait de sérieuses démarches en sa faveur. Un pareil appui peut lui être très utile. M. Buck a été un des plus actifs serviteurs de la démocratie.

Le gouverneur a nommé M. Allen Jumel adjudant-général à la place du Gen. T. S. Bell, ainsi que le juge Frank McGloin et le Col. Logan membres du bureau de l'Hôpital des Lépreux.

NOUVELLES AMERICAINES.

Les Préliminaires de la Convention.

Presse Associée.

Chicago, 7 juillet.—La vaste construction où le président du comité a appelé à midi les membres de la Convention Nationale Démocratique à l'ordre est justement nommée comme l'arène où se rencontraient les gladiateurs romains, car il va s'y livrer une superbe bataille qui promet d'ajouter un chapitre mémorable à l'histoire politique de l'Amérique.

Le temps est clair et frais. Le vent du nord agite les eaux du lac et envoie l'embrun par-dessus les brise-lames. C'est un jour pendant lequel les petites embarcations restent au port. Il promet du confort aux milliers de personnes qui vont prendre place dans la salle du Coliseum. Dès les premières heures les quartiers du bas de la ville ont été le théâtre de l'excitation et de la confusion qui ont marqué les quelques jours qui viennent de s'écouler.

Les clubs avec leurs musiques et les cris de leurs membres faisaient une dernière démonstration avant de porter leur attention sur les travaux sérieux de la convention. A neuf heures les groupes ont commencé à arriver à la gare centrale, et vers 10 heures les trains de l'Illinois Central, du chemin de fer élevé et les tramways électriques emportaient sans discontinuer les voyageurs vers la salle de la convention.

La durée du trajet par chemin de fer n'est que douze minutes du centre de la ville, en suivant le bord du lac. La durée du voyage par les autres moyens de transport n'est guère plus élevée. C'est le même système qui a accompli sans encombre le tour de force de transporter 750,000 personnes à l'exposition le "jour" de Chicago, de sorte qu'on n'éprouve aucune difficulté aujourd'hui à transporter les 15,000 personnes qui entreront dans l'enceinte de la salle de la convention.

Une grande animation régnait devant la grande bâtisse. Une ligne de trains déversaient sans interruption leurs chargements de voyageurs dans la petite rue conduisant à la salle. Les approches ne sont pas engageantes. La rue est bordée de petits magasins et les charpentes du chemin de fer élevé forment une sorte de plafond qui recouvre à moitié la rue.

C'est dans ce passage étroit et à moitié couvert que se pressaient les groupes, aussi denses dans le milieu de la rue que sur les trottoirs.

Il y avait peu de décorations à l'extérieur.

Des feuillages étaient placés au-dessus de l'entrée principale et des drapeaux à tous les points convenable. Mais la bâtisse est si vaste qu'elle ne peut être facilement décorée.

Elle couvre une surface de cinq acres et demi.

On dit que c'est la plus vaste construction du monde comme lieu d'amusement et d'exposition.

C'est la première fois qu'une convention s'y réunit. Elle a été inspectée minutieusement par les délégués et le verdict a été universellement favorable à l'œuvre de John T Dickinson, dont l'énergie a dirigé la construction de la vaste salle.

Au lieu de la bâtisse en bois brut que les délégués ont trouvé il y a quatre ans, les délégués ont trouvé aujourd'hui une construction solide et de proportions gracieuses, bâtie en briques de Milwaukee, avec des ornements en pierre légères, offrant toutes les commodités nécessaires à une grande assemblée.

Le sergent d'armes, M. Martin, était de bonne heure à son poste, avec son état-major de 600 assistants, portiers, etc., admis à l'intérieur pendant que la foule poussait des clameurs au dehors. A dix heures les portes furent ouvertes et la poussée commença.

Les délégations à la Convention nationale démocratique.

Presse Associée.

Chicago, 7 juillet—En entrant dans la salle de la convention les délégués n'ont pas aperçu les bannières habituelles portant le nom des états et indiquant les sièges réservés aux délégations.

Ces bannières obstruaient la vue et la place affectée à chaque délégation est indiquée par un poteau portant le nom de l'état inscrit perpendiculairement sur trois faces, de façon à être vu de tous côtés.

Le Michigan a obtenu les sièges de front, immédiatement en face du fauteuil du président. Viennent ensuite le Minnesota, le Mississipi, le Missouri, le Nebraska, le New Jersey et les autres. New-York est à l'extrémité gauche et en arrière. Ce n'est pas une position avantageuse d'où les protestations des partisans de l'or puissent être faites avec efficacité.

Les délégués du Massachusetts occupent les sièges de front à droite, et ceux de la Pennsylvanie les sièges à gauche. Les places ont été distribuées par ordre alphabétique et avec la plus stricte impartialité; l'Alaska a une position bien meilleure que New York.

L'opinion générale était ce matin que la journée ne s'écoulerait probablement pas sans incidents intéressants, quoique la première journée d'une convention soit généralement consacrée aux formalités.

Mais certains signes annonçaient que la lutte commencerait dès les débuts, que les factions essaieraient leurs forces et que peut-être les vagues menaces de scission en certaines circonstances, menaces proférées ces jours derniers, seraient mises à exécution.

La lutte entre les sénateurs Hill et Daniel au sujet de la présidence temporaire est attendue avec un grand intérêt. C'est une étrange coïncidence qui montre les changements extraordinaires de la politique, que c'est précisément le sénateur Daniel qui a posé la candidature du sénateur Hill à la présidence il y a quatre ans.

Parmi les candidatures à la présidence de l'Union, le plus qu'on puisse dire est que Bland conserve l'avantage. Mais il ne commande pas une majorité certaine, encore moins les deux tiers des votes nécessaires.

En général, les délégués comptent sur des obstacles insurmontables pour certaines candidatures et songent aux candidats de la dernière heure.

La candidature du sénateur Daniel à la présidence temporaire.
Rapport de minorité.

Presse Associée.

Chicago, 7 juillet—La candidature de M. Daniel a été présentée de la façon suivante à la convention nationale démocratique.

A la Convention.

Les soussignés, membres du comité national, recommandent respectueusement la substitution du nom de l'honorable John W. Daniel, de la Virginie, à celui de l'honorable David B. Hill, de New York, et que l'honorable John W. Daniel soit désigné pour les fonctions de président temporaire de la Convention.

Signé:

Henry D. Clayton, Alabama; Thomas C. McRae, Arkansas; M. F. Turpie, Californie; C. S. Thomas, Colorado; S. Pascoe, Floride; Clark Howell, Georgie; S. C. Hillard, Idaho; C. W. Blair, Kansas; Arthur Sewall, Maine; D. S. Campau, Michigan; A. J. Davidson, Montana; R. J. Keating, Nevada; H. F. Busbie, Caroline du Nord; W. C. Leistiko, Dakota du Nord; M. T. Dewaldson, Caroline du Sud; P. J. Otey, Virginie; W. L. Kuykenall, Wyoming; J. L. Norris, District de Columbie; C. M. Shannon, Arizona; H. B. Ferguson, Nouveau Mexique; T. M. Richardson, Oklahoma; T. W. Barton, Utah; R. L. Owen, Territoire Indien.

Les Populistes et M. Bland.

Presse Associée.

St-Louis, 7 juillet—Nous n'avons rien personnellement contre M. Bland, mais s'il est choisi comme candidat il n'obtiendra pas l'appui des populistes et des argentistes en dehors des rangs démocratiques.

Ainsi s'est exprimé au cours d'une interview, M. McDowell, sergent-d'armes du parti populiste.

Je suis certain qu'aucun démocrate ne peut obtenir le vote populiste l'automne prochain, et que la grande majorité de nos partisans soutiendra ou désignera le sénateur Teller pour la présidence. Quand aux argentistes indépendants, y compris ceux qui récemment ont quitté la convention républicaine à St-Louis, ils appuieront la candidature de Teller, qui deviendra un formidable concurrent.

Mais, a fait observer le reporter, il a été établi que les sénateurs Dubois, Pettigrew et d'autres soutiendront Bland s'ils ne peuvent obtenir la nomination de Teller, et que ce dernier lui-même a manifesté son intention d'entrer en campagne en faveur de Bland s'il est choisi.

Ne croyez pas un mot de cette histoire, a répondu M. McDowell. Le sénateur Teller n'a donné rien à entendre de cette sorte, non plus que Dubois, ni Cannon, ni Pettigrew, ni Mantle, ni aucun de ceux qui se sont séparés du parti républicain à St-Louis.

Comment pourraient-ils soutenir la candidature de Bland?

Tous sont des hommes honnêtes, et ils ont formellement proclamé que leur seule mission en se rendant à Chicago est d'obtenir la nomination de Teller. S'ils ne réussissent pas, ils viendront à St-Louis et, à la convention des argentistes, qui s'ouvrira le 22 courant en même temps que la nôtre, ils choisiront par acclamation M. Teller comme leur candidat.

Alors, je présume, ils nous demanderont d'entrer en conférence avec eux. Et le résultat, comme je l'ai déjà dit, sera notre adoption de la candidature Teller. Une entente à ce sujet lie autant des hommes honorables qu'un contrat. Elle a d'abord été discutée à Washington.

Puis elle a été pratiquement décidée quand le sénateur Teller et les autres dissidents ont quitté la convention républicaine. A cette réunion les sénateurs Dubois, Pettigrew, Cannon, le congressionnel Mantle et plusieurs autres ont parlé en faveur des argentistes. Le parti populiste était représenté par le président du comité national, M. Taubeneck, M. Davis, du Texas, M. Patterson, du *Rocky Mountains News*, de Denver, le docteur Taylor, de l'Illinois, et par moi.

Pour vice-président, nous pourrons désigner un populiste, et le seul candidat dont on parle à présent est A. L. Myons, du comté de Davison, Tennessee, un homme politique renommé et un des meilleurs candidats que nous puissions trouver.

Avec un tel ticket, nous remporterons la victoire dans le Texas, l'Alabama, la Georgie, la Caroline du Nord, le Tennessee, dans plusieurs Etats et territoires de l'Ouest, sans compter les chances que nous avons dans d'autres régions.

Tout indique que la convention populiste attirera 30,000 hommes à St-Louis.

La notification officielle à M. Hobart.

Presse Associée.

New York, 7 juillet.—Les membres du comité spécial nommés par la Convention républicaine pour notifier officiellement M Garrett A. Hobart de sa candidature à la vice-présidence des Etats-Unis, se sont rendus ce matin à Paterson, New Jersey, pour s'acquitter de leur mission.

En arrivant sur la côte de Jersey, les délégués ont été reçus par un comité composé d'amis de M. Hobart, qui les ont escortés dans deux wagons spéciaux de la ligne de l'Erié jusqu'à Paterson.

Le comité de notification comprenait les messieurs suivants:

Charles W. Fairbanks, d'Indianapolis, président; H. C. Jarvis, du Tennessee, secrétaire du comité; W. S. Pitiford, Alabama; J. F. Doyle, Georgia: H. M. Smith, Chicago; B. F. Leonard, Missouri; Col. William Barbour, du New Jersey: George H. Ketchum, Ohio; H. T. Hubbard, Virginie; J. M. Gilbert, de Washington; W. J. Crawford, Virginie de l'Est; C. S. Johnson, Alaska; J. E. Owsley, Mississippi: A. D. Humphrey, District de Colombie; J. G. White, Kentucky; G. W. Tucker, Maryland.

Mme Fairbanks, femme du président du comité, était la seule dame voyageant avec ces messieurs.

Le train est arrivé à Paterson quelques minutes après 11 heures. Des voitures ont aussitôt conduit les membres du comité à la résidence de M. Hobart.

Celui-ci a répondu au discours de notification de M. Fairbanks.

Le gouverneur Griggs est arrivé à 11 heures 45. Parmi les assistants on remarquait les congressionnels Fowler, Stewart et Parker.

Au moins trois mille personnes s'étaient assemblées dans le voisinage de la résidence du candidat républicain à la vice-présidence des Etats-Unis.

La question de religion et la candidature de M. Bland.

Presse Associée

Chicago, 7 juillet—Un des quatre principaux politiciens de l'Ohio est indigné d'une tentative faite pour le blâmer d'avoir attaqué M. Bland à cause de la foi religieuse qu'il professe. Il déclare que les paroles qu'il a prononcées au cours d'une interview ont été mal interprétées.

Il m'a été demandé, dit-il, si je pensais que le fait que Mme Bland et son fils appartiennent à la religion catholique ferait tort à la candidature de M. Bland.

J'ai répondu hautement que c'était outrageant de s'occuper des convictions religieuses d'un homme politique; que j'avais pour M. Bland, personnellement, la plus haute estime, et que personne n'appréciait plus que moi ses efforts en faveur de la cause de l'argent. Personne n'a dénoncé plus hautement que moi l'American Protective Association dès le début, a-t-il ajouté, et je n'ai aucun préjugé religieux.

Je regrette d'avoir dit qu'on s'occupait de cette question, mais j'admets que de tels préjugés existent et qu'ils peuvent faire tort à la candidature de M. Bland. La bigoterie ne peut être contrôlée. Dans la lettre par laquelle il défend la religion de sa femme, M. Bland expose exactement mon programme. Il exprime mes sentiments avec beauté, avec tendresse.

En réponse à une dépêche à ce sujet, M. Bland a télégraphié de la façon suivante, hier soir, de sa résidence de Lebanon, Missouri:

La question religieuse n'est pas en cause. Je suis un méthodiste, je l'ai toujours été et le serai toujours.

Si j'étais moitié aussi bon que ma femme catholique, je ne serais pas inquiet au sujet de mon admission dans le ciel. C'est le sentiment que j'ai exprimé dans une autre occasion, quand sa religion était critiquée. Je l'ai toujours.

M. Thurman a envoyé ce matin le télégramme suivant à M. Bland:

Honorable Richard P. Bland, Lebanon, Missouri.

La rumeur annonçant que je vous avais attaqué au sujet de la religion de Mme Bland est absolument fausse. Ce

L'ACTUALITE.

HONORABLE JOSEPH BLACKBURN.
Proposé à la présidence des Etats-Unis par la Convention Démocratique du Kentucky.